



24, Bd Paul Vaillant Couturier
94200 IVRY sur SEINE
Tél : 01 56 20 02 91
Fax : 01 56 20 14 70
E-mail : infosnup@orange.fr
Site : www.snup.fr

Ivry Sur Seine, le 03/08/2020

Contribution des Psychomotriciens au Collectif "Santé en Danger"

Syndicat National d'Union des Psychomotriciens, organisation représentative des psychomotriciens depuis 1964.

Personnes référentes :

- Marie Poussant, administratrice cooptée, déléguée du SNUP pour le suivi des dossiers retraite et revendications professionnelles
- Florence Bronny, Présidente du SNUP

Les principales revendications spécifiques à la profession sont ainsi déclinées :

- Réactualiser expressément le décret de compétences vu des référentiels compétences et métier aboutis lors des travaux avec la DGOS en 2011
- Reprendre la réingénierie du diplôme d'État de psychomotricien débutée en 2010 et l'aboutir au plus tard 1er trimestre 2021
- Développer la filière doctorale spécifique à la Psychomotricité
- Réaffilier de tous les psychomotriciens libéraux à la CIPAV

Les principales revendications non spécifiques aux psychomotriciens concernent :

- Mettre un terme aux emplois précaires, des fermetures de lits et services ; reprise des processus de titularisation pour tous les agents avec reconnaissance de ce protocole pour tous les agents en poste depuis plus de 2 ans.
- Investir bien plus massivement pour la santé (moyens humains et matériels, rémunérations, modernisation, formation professionnelle continue, rénovation des locaux, création de services et unités...) à l'hôpital, mais aussi dans le médico-social et en médecine de ville
- Ouvrir dans de brefs délais un véritable chantier de modernisation du système de santé et de son financement, avec une concertation sur l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM), la Tarification à l'Activité (T2A), la Nomenclature

SYNDICAT NATIONAL D'UNION DES PSYCHOMOTRICIENS
Générale des Actes Professionnels (NGAP), le management... accompagné d'un calendrier précis.

- Traiter dans les plus brefs délais le dossier de la prise en charge en psychiatrie et pédopsychiatrie, ouvertures d'unités/services/lits/structures pour le développement des soins en santé mentale
- Réouverture des travaux pour l'écriture des feuilles de route des Agences Régionales de Santé (ARS) afin qu'elles n'entraînent pas de ruptures dans le fonctionnement des structures (ni des parcours de soins).
- Ouvrir de postes dans les unités permettant le travail de prévention (unité mère-bébé, service de néonatal, ...)
- Permettre le libre choix du mode d'exercice et l'indépendance du professionnel de santé afin de soutenir un maillage territorial pluridisciplinaire au plus proche des besoins de nos concitoyens plutôt que de multiplier les centres de santé.
- Reconnaître la diversité des activités des professionnels de la santé et du social et les intégrer au temps de travail pour tous les professionnels (préparations, analyse des pratiques, rédaction de comptes-rendus obligatoires, participation aux réunions pluridisciplinaires, formation aux stagiaires...)
- Reconnaître les professionnels libéraux qui rendent des services aux personnes demandeuses de soins et qui absorbent une partie des prises en charge. La file active devant les services institutionnels serait encore plus importante.
- Recevoir des explications du Gouvernement sur le manque de matériel pendant cette crise sanitaire. Nous attendons que le Gouvernement tire les conclusions de ces carences pour éviter un renouvellement de cette situation. Nous soutenons une demande de la nationalisation de la production de masques, matériels et médicaments nécessaires à toutes les situations d'urgence sanitaire